



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

fête de la
Science

Appel à projets

Participez à la 33^e édition de la Fête de la science
à l'étranger du 4 au 14 octobre 2024

Initiée par Hubert Curien en 1991 et portée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science propose à tous les publics, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'étranger.

La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser les publics aux enjeux de la recherche et à la démarche scientifique, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et de susciter des vocations chez les jeunes.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, personnels de la recherche, médiateurs, bibliothécaires partagent avec les publics leurs connaissances et leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples animations : visites de laboratoires pour découvrir les coulisses de la recherche, cafés des sciences pour apprendre autour d'un verre, spectacles vivants pour une expérience entre art et science, expérimentations dans un FabLab pour toucher la science des doigts ou encore promenade dans les nombreux villages des sciences, véritables lieux de rencontre au cœur des villes. Il y en a pour tous les goûts et forcément près de chez vous !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.fetedelascience.fr



METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT

Qui peut participer ?

Acteurs scientifiques, culturels ou pédagogiques, chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'événement par le comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

Quand ?

La 33^e édition se déroulera du 4 au 14 octobre 2024 en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger.

Où ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences. L'accès doit être libre et gratuit, les réservations sont autorisées si nécessaire.

Sous quelle forme ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- **Un événement ponctuel** : atelier, jeu, conférence, exposition, rencontre/débat, spectacle, visite de site... Cette forme de participation peut faire partie d'un « événement multi-animations ».
- **Un événement multi-animations**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements sont proposés :

◇ Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...



- ◇ Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
- ◇ Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposés sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, jeu de piste...).

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : une information scientifique de qualité, adaptée au public, proposée dans un cadre convivial de manière gratuite !

Pour qui ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à tous les publics et à tous les âges (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux ou passionnés de sciences). Ils peuvent être réservés à un public scolaire. Ils ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

Sur quelle thématique ?

L'édition 2024 de la Fête de la science portera sur le thème « Océan de savoirs ».

L'océan joue un rôle central dans l'avenir de la Terre et de l'humanité. Son exploration et sa préservation constituent des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Patrimoine et bien commun, l'océan abrite en effet une extraordinaire biodiversité et représente un immense réservoir de richesses encore inexplorées. Couvrant 70 % de la surface de la planète, il contient 97% de l'eau présente sur Terre. La France, en tant que deuxième espace maritime mondial derrière les États-Unis, est en toute première ligne avec ses 20 000 km de côtes et une superficie de 10 millions de km² répartis sur l'ensemble des mers (dont plus de 96% ultramarins).



Aujourd'hui, les recherches orientées vers une gestion solidaire et durable des ressources marines se développent. L'influence de l'océan dans la régulation du climat est devenue un sujet d'étude scruté avec attention. Le fonctionnement de l'océan et sa protection notamment contre les impacts des activités humaines fédèrent une importante communauté de chercheurs et d'acteurs engagés. Plus globalement, l'eau est étudiée sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations et ses usages.

La thématique « Océan de savoirs » se place ainsi au cœur des préoccupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.

Une thématique qui résonne avec l'actualité 2024/2025

La thématique « Océan de savoirs » s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer. Celle-ci se déroulera de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République. Organisée conjointement par les gouvernements de la France et du Costa Rica, elle fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

Une thématique qui engage l'ensemble des scientifiques

Véritable laboratoire à ciel ouvert, l'océan est un milieu complexe qui mobilise un champ important de recherche tant du point de vue des sciences fondamentales (sciences du vivant, physique-chimie, géologie...) que des sciences appliquées (énergies renouvelables, biotechnologie marine, aquaculture, gestion des risques naturels...) et des sciences humaines et sociales (histoire, économie, géopolitique).

Quelques grands axes de recherche autour de l'océan :

- Océan & Protection des écosystèmes et biodiversité.
- Océan & Exploitation durable des milieux marins.
- Océan & Contribution aux phénomènes climatiques.
- Océan & Réduction de la pollution.



- Océan & Cycle de l'eau, de la molécule au fonctionnement global.
- Océan & Société, économie et gouvernance.
- Océan & Histoire, archéologie et patrimoine maritime.

Une thématique populaire auprès de tous les publics

Du roman iconique de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* qui mêle intrigues et exploration des fonds sous-marins au film culte *Le Grand Bleu*, ode à notre attachement aux dauphins et à l'ivresse de la plongée en apnée, jusqu'aux aventures du malicieux poisson-clown Nemo et sa rencontre avec des humains pas toujours bien intentionnés... De tous temps, l'océan a suscité notre fascination et stimulé notre imaginaire. Longtemps redoutée pour sa puissance et son caractère imprévisible, la mer apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin. Au-delà du maritime, la thématique « Océan de savoirs » est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendue de tous les savoirs.

Pour quels objectifs et enjeux ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'appropriier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.



COMMENT PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE 2024 ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2024 de la Fête de la science à l'étranger doit faire une demande de labellisation. Pour toute question, le porteur de projet peut se rapprocher de la coordination nationale.

ATTENTION : la clôture des labellisations « Fête de la science 2024 » à l'étranger est fixée au 15 mai 2024.

Obtenir le label « Fête de la science »

Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science » et de bénéficier ainsi de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de la coordination nationale. Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte de la Fête de la science déterminée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment :

- les dates ;
- la gratuité ;
- les valeurs de partage, de créativité, de convivialité, de responsabilité ;
- la qualité scientifique et culturelle.

Découvrir la [charte de la Fête de la science](#).



Participation

Vous souhaitez mettre en place un ou plusieurs événements « Fête de la science » à l'étranger ? Merci de bien vouloir respecter les étapes suivantes :

1) Se connecter à son compte ou créer un nouveau compte sur le site www.fetedelascience.fr

Le porteur de projet peut contribuer sur l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site à partir de 2020.
- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur, en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte ».

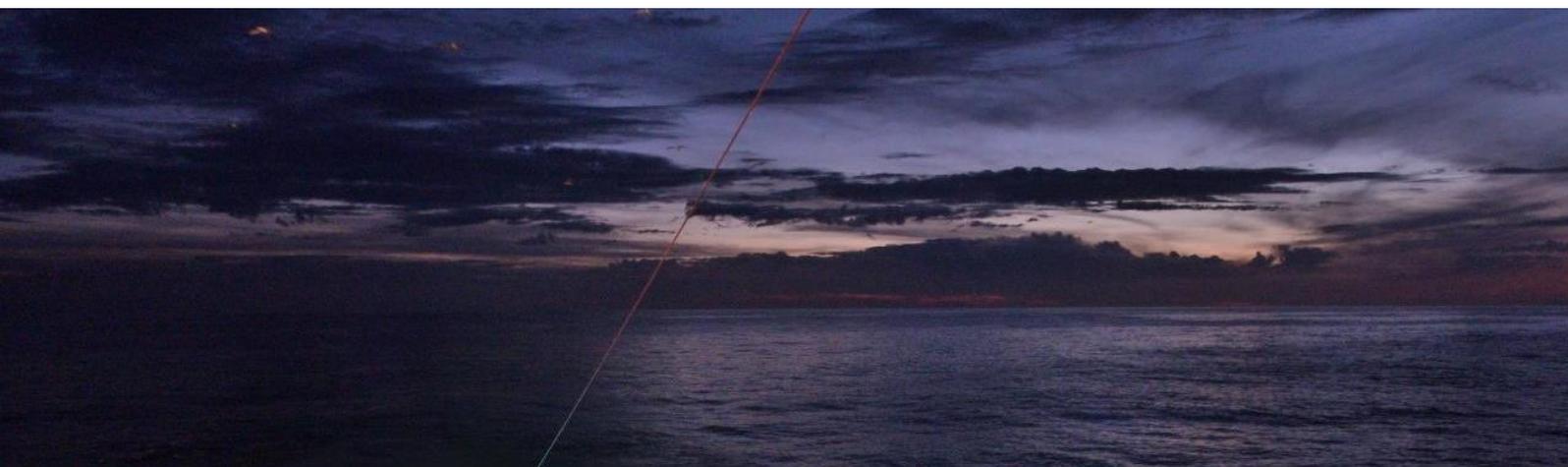
2) Renseigner votre organisation

Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté. En cas de doute, consulter les tutoriels vidéos sur la page [« Le coin des organisateurs »](#) sur le site officiel de la Fête de la science.

3) Renseigner le formulaire d'inscription d'un événement

Pour savoir comment enregistrer un événement, rendez-vous sur la page [« Le coin des organisateurs »](#) sur le site officiel de la Fête de la science.

Attention, les informations que vous renseignez sur le formulaire d'inscription constituent la fiche de l'événement qui sera mise en ligne sur le site de la Fête de la science, et a donc pour but d'inviter le public à participer. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations, et un visuel attractif de bonne qualité, dont vous disposez des droits d'utilisation et pour lesquels vous indiquez les crédits (le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droits...).



4) Contacter la coordination nationale

Une fois votre événement créé dans votre tableau de bord, merci de bien vouloir envoyer un message à la coordination nationale de la Fête de la science :

fetedelascience@recherche.gouv.fr

Chaque événement sera étudié par le comité de labellisation. Si une réponse favorable est donnée à votre événement, un courriel vous sera envoyé et votre événement sera mis en ligne dans le programme du site fetedelascience.fr destiné à la communication auprès des publics et journalistes.

LA COMMUNICATION

Le rôle du porteur de projet

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet. Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux. Du matériel sera mis à sa disposition par l'intermédiaire de la coordination nationale : kit de communication, modèles pour les réseaux sociaux, exposition *Sciences en bulles...*

Le kit de communication

Les logos, charte graphique, visuels, bannières Web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination nationale une fois son événement labellisé. Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos). De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination nationale.



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

21 FÉVRIER	Lancement de l'appel à projets
JUSQU'AU 15 MAI, MINUIT INCLUS	Réponse en ligne à l'appel à projets FDS2024
JUIN-JUILLET	Comité de labellisation et publication des événements sur le site fetedelascience.fr
DU 4 AU 14 OCTOBRE	Fête de la science

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter la coordination nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
fetedelascience@recherche.gouv.fr
www.fetedelascience.fr

Crédits : Ifremer, Louis BOUSCARY/ Olivier DUGORNAY/ Damien ROUDEAU/ Stéphane LESBATS - CCBY

